

PARTIE A SAISIR			
Numéro d'aire : <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1</div> TC  <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">RG</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">CLÉ</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">TECH</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">STTSECH</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">A</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">SA</div> </div>	IMMEUBLE N° <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 15px; margin-left: 10px;"></div> Im.	LOCAL N° <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 15px; margin-left: 10px;"></div> Loc.	

Commune .....

**ADRESSE DE L'IMMEUBLE**

N° : ..... Rue : ..... Lieu-dit : .....

**SITUATION DU LOCAL DANS L'IMMEUBLE**

Bât. : ..... Escalier : ..... Étage : ..... Porte : ..... N° de Porte : .....

**A INDICATIONS POUR L'ENQUÊTE** (A remplir par l'enquêteur)

	1ère enquête dans l'aire	2ème enquête dans l'aire	3ème enquête dans l'aire
<b>OCCUPANT DU LOGEMENT</b>  Nom et prénom  Profession			
<b>OBSERVATIONS POUR L'ENQUETE</b>  N° de téléphone (éventuellement)			
<b>Jours, dates et heures de visite</b>	Le ..... à ..... Le ..... à .....	Le ..... à ..... Le ..... à .....	Le ..... à ..... Le ..... à .....
<b>Nom de l'enquêteur</b>	M. ....	M. ....	M. ....

**NATURE DU LOCAL**

Si le local est à usage d'habitation et n'est pas un local annexe ... ➔ ➔ **PASSER DIRECTEMENT PAGE 3**  
(rattaché à un autre logement)

Autres cas. .... ➔ ➔ **PASSER PAGE 2 PARTIE C**



# E LISTE DES PERSONNES HABITANT LE LOGEMENT (A remplir par l'enquêteur)

ATTENTION ! • ne pas oublier d'inscrire toutes les personnes présentes ou absentes mais qui doivent revenir dans le logement (PRÉSENTER LA CARTE 1) ainsi que les personnes vivants dans des locaux annexes rattachés au logement.

• Pour les 2e et 3e enquêtes, si le ménage n'a pas déménagé ;  
Y a-t-il d'autres personnes que celles déjà énumérées lors de la 1ère enquête dans l'aire ?

TC	N° i	Prénom (caler à gauche)	Sexe Masc : 1 Fem : 2	Naissance		Nationalité (voir code)	SITM (voir code)	CA (voir code)	SITM (v. code)	CA (v. code)	MOB (v. code)	SITM (v. code)	CA (v. code)	MOB (v. code)	3ème enquête dans l'aire		2ème enquête dans l'aire		1ère enquête dans l'aire		
				mois	année										Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
2	0.1																				
2	0.2																				
2	0.3																				
2	0.4																				
2	0.5																				
2	0.6																				
2	0.7																				
2	0.8																				
2	0.9																				
2	1.0																				
2	1.1																				
2	1.2																				
2	1.3																				
2	1.4																				
2	1.5																				

## PARTIE A SAISIR



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

# Enquête sur l'Emploi

## CARTE DE CODES CONCERNANT LA FICHE ADRESSE

### Q.1 AAI - Année d'achèvement de l'immeuble

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| 1ère case                  | 2è et 3è cases                                |
| 1. Avant 1871              |   |
| 2. 1871 à 1914             |   |
| 3. 1915 à 1948             |   |
| 4. 1949 à 1960             | Ne rien inscrire.                             |
| 5. 1961 à 1967             |   |
| 6. 1968 à 1974             |   |
| 7. 1975 à mars 1982        | } 2 derniers chiffres de l'année d'achèvement |
| 8. Postérieure à mars 1982 |   |

### Q.4 MVL - Mouvement du logement

- Logement repéré au recensement existant encore lors de la première enquête dans l'aire.
- Logement déjà enquêté (2è et 3è enquêtes).
- Logement neuf construit depuis le recensement (1ère enquête) ou depuis la précédente enquête.
- Logement oublié au recensement (1ère enquête) ou lors de la précédente enquête.
- Local transformé en logement depuis le recensement (1ère enquête) ou depuis la précédente enquête.
- Résultat d'un éclatement depuis le recensement (1ère enquête) ou depuis la précédente enquête.
- Logement fusionné avec d'autres depuis la précédente enquête.
- Logement détruit depuis la précédente enquête.
- Logement ayant perdu son usage d'habitation depuis le recensement (1ère enquête) ou depuis la précédente enquête.
- Local annexe ou à usage autre que l'habitation, qui n'était pas un logement au recensement (1ère enquête) ou lors de la précédente enquête.

### Q.5 CL - Catégorie de logement

- Logement ordinaire.
- Logement-foyer pour personne(s) âgée(s).
- Pièce(s) indépendante(s) (exemple : chambre de domestique) louée(s), sous-louée(s) ou prêtée(s) à des particuliers.
- Chambre(s) meublée(s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc.
- Habitation de fortune ou construction provisoire à usage d'habitation.
- Logement vacant (sans occupant, disponible ou non pour la vente ou la location).
- Résidence secondaire ou logement loué ou à louer pour des séjours touristiques.

### Q.6 RI - Résultat de l'interview

- Interview accepté.
- Ménage contacté ; enquête impossible à réaliser.
- Ménage contacté ; refus.
- Ménage présent ; impossible à joindre.
- Absent de longue durée.

### Q.7 - Zone NON REP

- REP - Origine des renseignements
- Renseignements obtenus l'année d'enquête concernant l'occupant actuel du logement.
  - Renseignements tirés de l'enquête précédente, concernant ou non l'occupant actuel du logement.
  - Renseignements tirés du recensement, concernant ou non l'occupant actuel du logement.
  - Pas de renseignements.

NPP - Nombre de personnes vivant dans le logement (si ce nombre est égal ou supérieur à 9, inscrire 9).

STRCMP - Statut regroupé de l'occupant du logement.

- Non-salarié (y compris exploitant agricole).
- Salarié.
- Inactif ou chômeur.

SCMP - Sexe de l'occupant du logement  
(1 = Masc. ; 2 = Fém.)

NAICMP - Deux derniers chiffres de l'année de naissance de l'occupant du logement.

ADCMP - Age de l'occupant du logement.

- Moins de 50 ans.
- 50 ans ou plus.

### Q.8 SO - Statut d'occupation du logement

- Accédant à la propriété (le ménage doit encore effectuer au moins un remboursement d'un prêt contracté pour l'achat de son logement).
- Propriétaire (non accédant) du logement, ou de la maison où se trouve le logement.
- Logé par l'employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée des fonctions ou du contrat de travail d'un membre du ménage.
- Logé à titre gracieux, par exemple par des parents (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager ou dont elles ont la jouissance par usufruit).
- Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide.
- Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel, d'un garni.

LISTE DES PERSONNES HABITANT LE LOGEMENT :  
Voir au verso.

LISTE DES PERSONNES RÉSIDANT DANS LE LOGEMENT  
Précisions et codes

PRÉCISIONS

- CA = 0 } - Inscrire dans cette liste toutes les personnes habitant normalement dans le logement, y compris celles qui sont temporairement absentes à la date de l'enquête (par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément ; malades à l'hôpital ou en clinique ; pêcheurs en mer ; personnel navigant de compagnies maritimes ou aériennes, etc...).
- CA = 1 à 9 } - Inscrire également les personnes faisant toujours partie du ménage mais se trouvant dans l'un des cas 1 à 9 du code CA ci-dessous. Ces personnes font un séjour de longue durée, à l'issue duquel elles doivent, en principe, revenir dans le logement. (Si le séjour est de courte durée, CA = 0 ; si les personnes ne doivent pas revenir, elles sont hors du champ de l'enquête ; ne pas les inscrire).

Ne pas inscrire : les personnes de passage présentes à la date de l'enquête mais ayant leur domicile habituel ailleurs (parents, amis de passage, etc.) ; les sous-locataires vivant dans des pièces totalement indépendantes.

Attention : dans le cas d'un local annexe utilisé par le titulaire d'un autre local d'habitation de l'immeuble pour son usage personnel, les personnes logées dans cette pièce doivent être inscrites dans la liste des personnes résidant dans le logement de rattachement.

CODES

CA - Catégorie

- Membre ordinaire du ménage.
- Militaire du contingent.
- Militaire de carrière logé en caserne ou en camp.
- Élève interne.
- Étudiant habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
- Jeune vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
- Détenu.
- Malade en sanatorium, préventorium, aérium ; personne en traitement dans un hôpital psychiatrique ; malade ou pensionnaire d'un établissement de soins ou de convalescence.
- Personne âgée vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
- Ouvrier logé dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

Nationalité

PRÉSENTATION ALPHABÉTIQUE	PRÉSENTATION ANALYTIQUE
14 Afrique noire (ressortissant des pays d')	01 Français (y compris naturalisés)
11 Algérien	11 Algérien
22 Allemand (R.F.A.)	12 Tunisien
28 Anglais	13 Marocain
42 Autrichien	14 Ressortissant des pays d'Afrique noire
23 Belge	15 Vietnamiens, cambodgien, laotien
28 Britannique	21 Italien
15 Cambodgien	22 Allemand (R.F.A.)
27 Danois	23 Belge
31 Espagnol	24 Hollandais
01 Français	25 Luxembourgeois
29 Grec	26 Irlandais
24 Hollandais	27 Danois
26 Irlandais	28 Britannique
21 Italien	29 Grec
15 Kmer	31 Espagnol
15 Laotien	32 Portugais
25 Luxembourgeois	41 Suisse
13 Marocain	42 Autrichien
24 Néerlandais	43 Polonais
43 Polonais	32 Portugais
32 Portugais	44 Yougoslave
41 Suisse	45 Turc
12 Tunisien	50 Autres pays ou apatrides
45 Turc	
15 Vietnamiens	
44 Yougoslave	

SITM - Situation dans le ménage

- Conjoint (situation de fait).
- Conjointe (situation de fait).
- Personne seule.
- Autre personne «pivot» du ménage avec enfants, ascendants, amis, etc.
- Enfant de la ou des personnes classées en 1, 2 ou 4 ci-dessus, y compris gendre, belle-fille, enfant adopté ou en tutelle.
- Ascendant de la ou des personnes classées en 1, 2 ou 4 ci-dessus.
- Autre parent de la ou des personnes classées en 1, 2, ou 4 ci-dessus, petit-enfant, frère, neveu, beau-frère, etc.
- Ami(e).
- Pensionnaire, sous-locataire, enfant en nourrice sans lien de parenté avec la ou les personnes classées en 1, 2 ou 4 ci-dessus.
- Domestique ou salarié logé.

Nota : \* Il ne peut y avoir qu'un seul conjoint et une seule conjointe par ménage ou, à défaut, qu'une seule autre personne «pivot» du ménage.

\* Si dans un logement, on trouve plusieurs familles, il faut choisir une famille, considérée comme principale, et classer les autres personnes en fonction de leur place par rapport à cette famille principale.

\* Dans les ménages de plus d'une personne sans conjoint, il faut déterminer un «pivot» ; ce sera en général la personne active la plus âgée ; à défaut d'actif dans le ménage, la personne la plus âgée.

MOB - Mouvement de l'individu

- Personne déjà inscrite dans le même logement à l'enquête précédente et habitant toujours le logement.
- Personne non enquêtée lors de l'enquête précédente.
- Personne inscrite à l'enquête précédente et n'habitant plus le logement.

432.0058 83.0



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Enquête sur l'Emploi

Imprimé n° 2 (modèle EE87)

Questionnaire confidentiel \*

Bulletin à ouvrir pour tous les ménages ayant accepté l'interview (R1 = 1)

Nom de l'enquêteur : M. .... Date d'enquête : ..... (mois) 19.....

A RECOPIER PAR L'ENQUÊTEUR

RG	CLE	TECH	STT	SECH	A	SA (E)
IM	LOC (E)					

Ce ménage comprend ..... personnes de 15 ans ou plus (ayant atteint ou dépassé 15 ans au cours de l'année d'enquête, c'est-à-dire nées en 19..... ou avant).

● Si l'un au moins des membres du ménage est EXPLOITANT AGRICOLE, indiquer ici :

- la superficie de l'exploitation (en hectares s.a.u., et ares si cette superficie est inférieure à 5 ha) .....

- l'orientation des productions agricoles (voir carte n° 2) .....

RÉSERVÉ A LA DR

CLEF

SUPH SUPA SPE

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

A reporter de la Fiche adresse

TC [3] 1. Prénom	2 N° i	3 Sexe	4 Date de naissance	5 Mobilité (2° et 3° enquêtes dans l'aire)	6 État matrimonial	7 Qui a répondu au questionnaire ?
	NOI	1- Masc. 2- Fém. S	mois année NAIM NAIA (E)	MOB	M	1 - La personne elle-même 2 - Une autre personne du ménage RD

8 Occupation actuelle de M....

Travaille .....	1
par exemple exerce une profession, à son compte ou comme salarié, occupe un emploi rémunéré, même à temps partiel, aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré ; est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, etc...	
● Classer ici les personnes pourvues d'un emploi, même si elles sont actuellement en congé de maladie, de maternité, en congés payés, etc. Ne pas y classer, en revanche, les personnes ayant interrompu leur travail pour une cause telle que service militaire, disponibilité, pré-retraite, invalidité...	
Ne travaille pas (ou plus) actuellement	2
2. Inscrit au chômage (auprès d'une Agence locale de l'ANPE) .....	3
3. Chômeur non inscrit auprès de l'ANPE .....	4
4. Étudiant, élève, stagiaire non rémunéré .....	5
5. Militaire du contingent .....	6
6. Retraité (d'une activité personnelle), bénéficiaire d'une pré-retraite (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise), retiré des affaires (ancien commerçant, ancien agriculteur, etc.) .....	7
7. Femme au foyer .....	8
8. Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion) .....	

PARTIE A

\* Visa n° 88 A 003 EC 01 du Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation (INSEE) valable pour les données de l'année 1988. Voir aussi page 13.

FI (E)

9

M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle ? Oui... Non... AA

même s'il y a longtemps

Exclure les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

10

Si OUI à la question précédente

a Dernière profession exercée et qualification, grade ou position hiérarchique (cadre, maîtrise, technicien, ouvrier qualifié, O.S., manoeuvre, etc...)

Attention, pour les retraités, indiquer non la dernière, mais la principale profession exercée.

Form box for question 10a

b Activité de l'établissement Préciser le plus possible

Form box for question 10b

c M... travaillait-il :

- 1. à son compte (artisan, commerçant, profession libérale...) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail (sans être salarié)
2. comme salarié de l'État ou des collectivités locales
3. comme autre salarié

Nombre de salariés permanents si M... était à son compte :

d A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer sa dernière activité professionnelle ? Année 19

e Si la cessation d'activité date de moins de 5 ans

- Mois de la cessation

- A la suite de quelles circonstances M... a-t-il cessé son activité (voir carte 1)

11

Pendant la semaine de référence, du au M... a-t-il travaillé ? Oui... Non... AM

Ne fut-ce qu'une heure, ne fut-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel. Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans son travail par exemple. Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

POUR LES INSCRITS AU CHOMAGE (2 en QUESTION 8) PARTIE B

POUR LES AUTRES QUESTION 12

12

M... cherche-t-il un emploi, une situation ? Oui... Non... RECHE

13

Si M... ne cherche pas d'emploi, a-t-il déjà trouvé un emploi qui commence ultérieurement ? Oui... Non... ULT1

Form box for question 9

Form box for question 10

Form box for question 10c

Form box for question 10d

Form box for question 10e

Form box for question 11

Form box for question 12

Form box for question 13

A ACTIVITE PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Partie à remplir pour toutes les personnes ayant une activité professionnelle (1 en Q. 8 « Occupation actuelle ») et pour toutes les personnes ayant travaillé durant la semaine de référence (1 en Q. 11). Décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence.

14

Profession principale. (Préciser le plus possible ; exemples : ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, employé de comptabilité, etc.)

Form box for question 14

15

M... aide-t-il un membre de sa famille dans son travail, sans être salarié ? (exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale).

Si OUI inscrire ci-dessous le numéro individuel de la personne aidée Oui... Non...

Numéro individuel de la personne aidée

Indiquer 00 si cette personne n'habite pas ou n'habite plus le même logement.

16

M... exerce-t-il sa profession :

- 1. à son compte (agriculteur, artisan, commerçant, membre d'une profession libérale, gérant majoritaire de SARL, gérant libre ou en location gérance, etc...)
2. comme salarié

17

ÉTABLISSEMENT industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirige s'il est établi à son compte.

ÉTABLISSEMENT qui emploie M... s'il est salarié ou s'il aide un membre de sa famille dans son travail.

ATTENTION : ne pas confondre cet établissement avec le siège social de l'entreprise ou de la société, sauf dans quelques cas particuliers : chantiers de travaux publics par exemple.

a Nom (ou raison sociale) Rue (ou lieu-dit) N° Commune Département

b Activité de cet établissement Préciser le plus possible

Form box for question 17b

c A quelle date M... a-t-il commencé à travailler pour l'ENTREPRISE (la société) qui l'emploie (ou qu'il dirige) actuellement ? Année 19

Si l'année indiquée ci-dessus est l'année d'enquête ou l'année précédente Mois

- POUR LES PERSONNES ÉTABLIES A LEUR COMPTE Q. 18
POUR LES SALARIÉS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES Q. 19
POUR LES AUTRES SALARIÉS Q. 20
POUR LES PERSONNES QUI AIDENT UN MEMBRE DE LEUR FAMILLE DANS LEUR TRAVAIL SANS ÊTRE SALARIÉ PASSER DIRECTEMENT Q. 23

Form box: RÉSERVÉ A LA DR

Form box: AIDFAM

Form box: NAID

Form box: ST

PRÉSAISIE -> SUITE PAGE 5

Form box: RÉSERVÉ A LA DR with sub-boxes T, TN, PUB, CHET

Form box: ANCA

Form box: ANCM

MINI-FICHER RÉSERVÉ A LA DR Aire : Im. : Loc. : Cief : N° i : Prénom : Qui a répondu au questionnaire (voir Q. 7) :

18

SI M... EST ÉTABLI A SON COMPTE, emploie-t-il des salariés ? Combien ?

• Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- 0. aucun salarié
- 1. 1 ou 2 salariés
- 2. 3 à 5 salariés
- 3. 6 à 9 salariés
- 4. 10 salariés et plus

0
1
2
3
4

Q. 23

NSE

19

SI M... EST SALARIÉ DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE :

a

Quel est son grade ?

\_\_\_\_\_

b

Quel est son statut ?

- 1. fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire, fonctionnaire-élève
- agent non titulaire : 2. contractuel (sans limitation de durée)
- 3. contractuel (pour une durée limitée)
- 4. auxiliaire
- 5. vacataire
- 6. autre cas • Préciser

1
2
3
4
5
6

Q. 22

TIT

20

SI M... EST SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES) :

a

Classification de son emploi actuel

- ouvrier : 0. ouvrier sans indication de qualification
- 1. manœuvre ou manœuvre spécialisé
- 2. ouvrier spécialisé (OS, 01, 02, 03, etc...)
- 3. ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, etc...)
- 4. employé
- 5. technicien
- 6. agent de maîtrise dirigeant directement des ouvriers ou employés (ou ne dirigeant personne)
- 7. agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise
- 8. ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
- 9. autres cas • Préciser ci-dessous

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Q

b

Donner en clair des précisions complémentaires : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc...

• Surtout lorsque sa classification est imprécise (4,9 ou 0 à la grille ci-dessus)

\_\_\_\_\_

21

Fonction principale (SEULEMENT POUR LES TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE, INGÉNIEURS OU CADRES, 5 à 8 EN QUESTION 20 - a)

- 1. directeur général ou un des adjoints directs
- 2. fonction administrative, financière ou comptable
- 3. fonction commerciale ou technico-commerciale
- 4. production, fabrication, chantiers
- 5. entretien, travaux neufs, maintenance, dépannage
- 6. études, essais, méthodes, recherche
- 7. informatique
- 8. autres fonctions (sécurité, santé, etc...) • Préciser
- 9. ne sait pas se classer (polyvalent, petites entreprises, etc...)

1
2
3
4
5
6
7
8
9

FONCT

E

22

SI M... EST SALARIÉ

Statut du travail

a

M... est-il intérimaire ? (Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire)

Oui  
Non

1
2

INT

DUINT

Si OUI, durée totale de sa mission actuelle (en semaines)

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi
- Inscrire 99 si M... est inemployé actuellement, mais doit être très prochainement envoyé en mission.

b

M... est-il :

- 1. salarié d'un parent qui travaille à son compte
- 2. travailleur à domicile (pour le compte d'une entreprise)
- 0. ni l'un ni l'autre

1
2
0

STAT

c

M... est-il :

- 1. apprenti sous contrat
- 2. en période d'essai
- 3. stagiaire • Préciser ci-dessous la nature et la durée du stage
- 0. ni l'un ni l'autre

1
2
3
0

STJ

RÉSERVE A LA DR
STAGE

Nature du stage :

Durée totale du stage (en semaines)

- Inscrire 98 si cette durée est supérieure à un an et demi

DUSTAGE

d

M... a-t-il un contrat de travail à durée déterminée ou un contrat saisonnier ?

- 1. un contrat saisonnier
- 2. un autre contrat de travail à durée déterminée
- 0. ni l'un ni l'autre

1
2
0

DET

Durée totale prévue du contrat (en mois)

DUDET E

• POUR TOUS LES ACTIFS (RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A)

23

D'après les réponses aux questions précédentes, ou en demandant un complément d'information,

Cocher la case se rapportant à la situation de M...

- 1. M... a une activité professionnelle effective (y compris apprentissage, stage de travail)
- M... n'a pas d'activité professionnelle effective car il est :
- 2. élève-fonctionnaire
- 3. stagiaire en formation (FPA, ...)
- 4. en dispense d'activité ou en congé de conversion

1
2
3
4

AH

Q. 27

24

Dans sa profession principale, M... travaille-t-il :

- 1. à temps complet
- 2. à temps partiel

1
2

NA

25

Combien d'heures de travail M... a-t-il réellement accomplies pendant la semaine de référence du au dans sa profession principale ?

Nombre d'heures (y compris les heures supplémentaires réellement accomplies, non compris les heures payées mais non accomplies, les temps de trajet domicile lieu de travail, les heures perdues pour cause de maladie, congé, chômage, ...)

HT
----

HT E

- Pour certaines professions (marins en mer, nourrices, concierges, gendarmes, pompiers, prêtres...), pour les heures passées en formation, se reporter à l'instruction aux enquêteurs.

26

a

Le nombre d'heures indiqué ci-dessus (question 25) est-il l'horaire habituel de M... ?

Oui  1  
Non  2  
HAB

Q. 27

- Si l'horaire de M... change d'une semaine à l'autre répondre NON, et coder la raison qui convient en question 26 b.

b

Pour quelle raison M... a-t-il effectué moins ou plus d'heures que l'horaire habituel ?

OHT

E

- Utiliser le code ci-dessous

- 00. Cessation d'activité
- 01. Début d'emploi, a trouvé un emploi qui commence ultérieurement
- 02. Maladie, accident (1 an ou moins)
- 03. Longue maladie (plus de 1 an)
- 04. Congé légal de maternité
- 05. Congé annuel, pour convenance personnelle, férié, pont
- 06. Mauvais temps, réduction saisonnière d'activité
- 07. Conflit du travail (grève, lock-out)
- 08. Chômage partiel (ou ralentissement des affaires)
- 09. Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent
- 10. Participation à une activité de formation (apprentissage, etc...)
- 11. Horaires mobiles (à la carte)
- 12. Nombre d'heures effectuées variable d'une semaine à l'autre, mais horaires réguliers sur une base autre que la semaine (travail en équipe, roulements SNCF, ...)
- 13. Nombre d'heures effectuées variable d'une semaine à l'autre, et horaires irréguliers (artisans, professions libérales, cadres supérieurs, ...)
- 14. Heures supplémentaires
- 15. Autres cas ● Préciser

c

Quel nombre d'heures de travail M... effectue-t-il habituellement par semaine ?

HH

- Si M... déclare ne pas avoir d'heures habituel, mettre 00

27

POUR LES SALARIÉS SEULEMENT (réponse 2 à la question 16)

Quel salaire net mensuel M... tire-t-il de sa profession principale ?

- Y compris 13<sup>e</sup> mois, primes annuelles, etc... ramenés au mois

Tendre la carte n° 3 et inscrire la lettre (Inscrire X si M... refuse de répondre)

SALTR

● POUR TOUS LES ACTIFS (RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE LA PARTIE A)

28

M... cherche-t-il un autre emploi ?

Oui  1  
Non  2  
RECHAE

PARTIE C

29

Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi ?

- 1. l'emploi actuel est un emploi d'attente (trouvé à la suite de la perte de l'emploi antérieur ou, pour les jeunes surtout, pris en attendant de trouver un emploi stable)
- 2. il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel
- 3. M... désire trouver un emploi correspondant mieux à sa qualification ou à sa formation
- 4. M... désire trouver un emploi mieux payé
- 5. M... désire trouver un emploi plus proche de son domicile
- 6. M... désire trouver des conditions de travail (horaires, pénibilité) meilleures
- 7. M... désire trouver un emploi dans une autre région
- 8. M... cherche une seconde activité à exercer en plus de celle qu'il exerce déjà
- 9. autres circonstances ● Préciser

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
CREACT

E

B RECHERCHE D'UN EMPLOI

- Partie à remplir pour :
  - toutes les personnes inscrites au chômage (classées 2 en Q. 8) et qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence (2 en Q. 11)
  - les personnes ayant déclaré rechercher un emploi (1 en Q. 12)
  - les personnes ayant déclaré rechercher un autre emploi (1 en Q. 28)

30

M... a-t-il déjà trouvé un emploi qui commence ultérieurement ?

Oui  1  
Non  2  
ULT2

PARTIE C

31

Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ou un autre emploi ?

- 0. n'a pas commencé ses recherches
- 1. n'a jamais cherché
- 2. a abandonné ses recherches
- 3. moins d'un mois
- 9. un mois ou plus ● Préciser ci-dessous le nombre de mois

0  
1  
2  
3  
9  
DRE1

Nombre de mois

DREM

- Si M... ne peut préciser le nombre de mois depuis lequel il cherche un emploi, tenter de le classer dans la grille ci-dessous.

- 1. 1 mois à moins de 3 mois
- 2. 3 mois à moins de 6 mois
- 3. 6 mois à moins de 1 an
- 4. 1 an à moins de 1 an et demi
- 5. 1 an et demi à moins de 2 ans
- 6. 2 ans à moins de 3 ans
- 7. 3 ans et plus

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
DRE2

32

POUR LES PERSONNES SANS EMPLOI (partie A non remplie) ET POUR CELLES QUI N'ONT QU'UN EMPLOI D'ATTENTE (1 en Q. 29)

A la suite de quelles circonstances M... cherche-t-il un emploi (ou a-t-il cherché, pour ceux qui ont abandonné) ?

- 01. après avoir terminé (ou pendant qu'il termine) ses études
- 02. après avoir terminé (ou pendant qu'il termine) son service militaire
- 03. après avoir quitté ou perdu un emploi d'intérim
- 04. après avoir quitté ou perdu un emploi à durée limitée
- 05. après avoir quitté ou perdu un emploi occasionnel
- 06. après avoir été licencié : licenciement collectif
- 07. après avoir été licencié : licenciement individuel
- 08. après avoir démissionné
- 09. après avoir quitté un emploi pour lequel il a pris sa retraite
- 10. avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, pour raison de santé, etc...)
- 11. n'avait jamais travaillé
- 12. autres cas ● Préciser

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10  
11  
12  
CRE

33

M... est-il inscrit actuellement auprès d'une Agence Locale de l'ANPE ou d'un bureau de main d'œuvre d'une mairie ?

Oui  1  
Non  2  
OFFICE

34

DEPUIS UN MOIS, M... a-t-il fait d'autres démarches pour trouver un emploi ?

Oui  1  
Non  2

Q. 36

AUTREME

E

35

Si oui lesquelles ? (Plusieurs démarches simultanées sont possibles ; cocher toutes les réponses positives)

- 1. s'est inscrit (ou est resté inscrit) dans une agence de travail intérimaire
- 2. a fait des démarches directes auprès d'employeurs
- 3. a fait passer une annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage
- 4. a répondu à des offres d'emploi publiées dans des journaux ou sur un tableau d'affichage
- 5. a cherché par relations personnelles
- 6. a utilisé d'autres modes de recherches ● Préciser :

1	MRE 1
2	MRE 2
3	MRE 3
4	MRE 4
5	MRE 5
6	MRE 6

36

M... perçoit-il une allocation de chômage ?

- 1. perçoit une allocation
- 2. ne perçoit pas actuellement d'allocation

1
2

ALC

Si M... ne perçoit pas actuellement d'allocation, a-t-il cependant déposé une demande auprès de l'ASSEDIC ?

Oui... Non...

1
2

DEMANDE

37

Nature de l'emploi recherché

a

M... cherche-t-il :

- 1. un emploi salarié
- 2. une situation à son compte
- 0. sans objet. M... ne cherche pas (ou plus) d'emploi.

1
2
0

RE

b

M... cherche-t-il :

- 1. un emploi pour une durée limitée
- 2. un emploi permanent

1
2

ROC

c

M... cherche-t-il un emploi :

- 1. à temps complet (à l'exclusion du temps partiel)
- 2. à temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel
- 3. à temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet
- 4. à temps partiel (à l'exclusion du temps complet)

1
2
3
4

NER

d

Profession (et qualification) cherchée

\_\_\_\_\_

RÉSERVÉ A LA DR

CH	CSRECH
----	--------

38

Si M... trouve un emploi maintenant, peut-il commencer à travailler immédiatement ? (dans un délai inférieur à 15 jours)

Oui... Non...

1
2

DISP

Si NON pourquoi ?

- 1. termine ses études
- 2. en stage (FPA par exemple), en formation post scolaire
- 3. service militaire
- 4. a un emploi qu'il ne peut quitter immédiatement, doit effectuer un préavis ou aller jusqu'à la fin d'un contrat à durée déterminée, doit être licencié dans un délai supérieur à 15 jours
- 5. est malade temporairement (moins d'un mois)
- 6. grossesse ou congé de maternité
- 7. doit faire garder un enfant en bas âge
- 8. autres raisons familiales
- 9. autres raisons (longue maladie, accident...) ● Préciser :

1
2
3
4
5
6
7
8
9

NONDISP (E)

C FORMATION

39

M... suit-il des études ou un stage de formation ? (études initiales, formation post-scolaire ou permanente, apprentissage, stage ou cours de formation)

● Pour les élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (réponse 4 à la Q. 8) répondre OUI

Oui... Non...

1
2

ET

40

a. Quelle est la formation suivie par M... ? (voir carte n° 4)

FORM
------

b. Dans quelles conditions M... suit-il cette formation ?

- 1. M... poursuit des études initiales à plein temps sans exercer aucune activité professionnelle
- 2. M... poursuit des études initiales en formation alternée
- 3. M... est en apprentissage sous contrat
- 4. M... poursuit des études initiales tout en exerçant une activité professionnelle
- 5. M... est en formation post-scolaire ou permanente, stage ou cours de formation, etc

1
2
3
4
5

FOACT

● On entend par études initiales les études effectuées sans interruption de plus d'un an (à l'exception du service militaire et des congés de maternité). On considérera cependant les études dans le cadre du CNAM, du CNEC, ou en entreprise comme relevant toujours du post-scolaire, même si elles sont effectuées en prolongement de la scolarité normale.

41

Fin des études initiales (renseigner AU CHOIX questions 41 a ou 41 b)

a

En quelle année M... a-t-il terminé ses études (apprentissage exclu) ... 19

ETA
-----

b

A quel âge M... a-t-il terminé ses études (apprentissage exclu) ...

AFE
-----

● Pour ceux qui n'ont jamais fait d'études, indiquer 00 à la question 41 b ; pour ceux qui comptent reprendre des études après une interruption (service militaire, maternité,...) indiquer l'année ou l'âge de l'interruption, même provisoire.

SI M... A DÉJÀ ÉTÉ ENQUÊTÉ UN AN AVANT (MOB = 1) ET QUESTIONNAIRE S'IL A TERMINÉ SES ÉTUDES DEPUIS PLUS DE 10 ANS SUIVANT

42

Jusqu'à quel niveau M... a-t-il poursuivi (poursuit-il) ses études ? (voir carte n° 4)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)
- dans l'enseignement technique ou professionnel
- dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique)

NEG  
NEP  
NES

43

Quel diplôme(s) M... a-t-il obtenu ? (voir carte n° 4)

- dans l'enseignement général (primaire ou secondaire)
- dans l'enseignement technique ou professionnel
- dans l'enseignement supérieur (ou supérieur technique)

DIEG  
DIEP  
DIES

Pour ceux qui ont déjà été enquêtés un an avant (MOB = 1) et qui avaient répondu à la partie A, activité professionnelle principale Codification de la profession l'année précédente

RÉSERVÉ A LA DR

PP1
-----

(E)

**D SITUATION UN AN AVANT L'ENQUETE. ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE**

• 1ère enquête dans l'aire : partie à remplir pour tous  
 2è et 3è enquêtes : partie à remplir pour les personnes non enquêtées l'année précédente (MOB = 2)

**44**

Résidence un an avant l'enquête (c'est-à-dire le date précise un an avant l'enquête actuelle)

- dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant
- dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Commune Département (voir carte n° 2)  
 Pays (pour ceux qui viennent de l'étranger) (voir carte de codes de la fiche-adresse)

1
2

MIG


DRA ← Pour les DOM

--

PRA

**45**

Occupation de M... un an avant l'enquête (c'est-à-dire le .....

- travaillait
- était inscrit au chômage
- était chômeur non inscrit
- était étudiant, élève, stagiaire non rémunéré
- était militaire du contingent
- était retraité, bénéficiaire d'une pré-retraite, retiré des affaires
- était femme au foyer
- était autre inactif

1
2
3
4
5
6
7
8

FIP

**46**

Changement éventuel depuis un an :

• Si M... travaille à la date de l'enquête (réponse 1 à la question 8)

Y a-t-il eu un changement dans sa vie professionnelle depuis un an, par exemple un changement de profession, par exemple une promotion ou un changement d'établissement employeur ?

**NE PAS OUBLIER DE LIRE TOUTE LA QUESTION**

Oui... 

1
2

 Q. 47  
 Non... 

1
2

 Q. 54  
 CHANG

• Si M... ne travaille pas (ou plus) à la date de l'enquête (réponse 2 à 8 à la question 8) → **PASSER Q. 47**

**47**

Quelle était la profession principale de M... ? • Préciser le plus possible

.....

RÉSERVE A LA DR


PP2

**48**

M... aidait-il un membre de sa famille dans son travail sans être salarié ?

(exploitation agricole, commerce, artisanat, profession libérale)

Oui... 

1
2

 Q. 53  
 Non... 

1
2

  
 AIDFAMP

**49**

M... exerçait-il sa profession : — à son compte

— comme salarié

1
2

 Q. 51 ou 52  
 STP (E)

PRÉSAISIE  
 ↓  
 QUESTIONNAIRE SUIVANT

**50**

SI M... ÉTAIT A SON COMPTE, EMPLOYAIT-IL DES SALARIÉS ? COMBIEN ?

• Ne pas compter les gens de maison ni les apprentis ; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.

- aucun salarié
- 1 ou 2 salariés
- 3 à 5 salariés
- 6 à 9 salariés
- 10 salariés et plus

0
1
2
3
4

NSEP → Q. 53

**51**

SI M... ÉTAIT SALARIÉ DE L'ÉTAT OU D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

Quel était son grade ?

Quel était son statut ?

- fonctionnaire ou agent titulaire ou stagiaire, fonctionnaire-élève
- agent non titulaire

1
2

TITP → Q. 53

**52**

SI M... ÉTAIT SALARIÉ (SAUF DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES)

Quelle était la classification de son emploi ?

- ouvrier : 0. ouvrier sans indication de qualification
- manœuvre ou manœuvre spécialisé
  - ouvrier spécialisé (OS, 01, 02, 03, etc...)
  - ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, etc...)
- employé
  - technicien
  - agent de maîtrise dirigeant des ouvriers ou employés directement (ou ne dirigeant personne)
  - agent de maîtrise dirigeant d'autres agents de maîtrise ou techniciens
  - ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise, n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres)
  - autres cas • Préciser ci-dessous

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9

QP

Donner en clair des précisions complémentaires : coefficient, niveau, échelon, position hiérarchique, etc...

• Surtout lorsque sa classification est imprécise (4, 9 ou 0 à la grille ci-dessus)

.....

**53**

Établissement industriel, commercial, exploitation agricole, etc... que M... dirigeait, s'il était à son compte

Établissement qui employait M... s'il était salarié (ou s'il aidait un membre de sa famille dans son travail)

Nom (ou raison sociale)

Rue (ou lieu dit)

Commune

N°  
 Département

Activité de cet établissement • Préciser le plus possible

.....

RÉSERVE A LA DR


NAP6P  
 TP TNP  
 PUBP (E)

54

Quel est le département de naissance de M... ? (voir carte n° 2) . . . . .

NAIDEP ← pour les DOM

55

Origine sociale

SI M... EST EN COURS D'ÉTUDES ET QUE SON PÈRE (OU A DÉFAUT SA MÈRE OU SON TUTEUR) FAIT PARTIE DU MÉNAGE, indiquer le numéro individuel de son père (ou mère, ou tuteur) . . . . .

NOIPP ► QUESTIONNAIRE SUIVANT

SINON,

A l'époque où M... a cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université

a) Quelle était la profession du père (ou de la mère, ou du tuteur) de M... ?

\_\_\_\_\_

RÉSERVÉ A LA DR

CSPP

b) Le père (ou à défaut la mère ou le tuteur) de M... travaillait-il ?

1. à son compte (artisan, commerçant, profession libérale) ou en aidant un membre de sa famille dans son travail sans être salarié . . . . .
2. comme salarié de l'État ou des collectivités locales . . . . .
3. comme autre salarié . . . . .

1
2
3

STPP (E)

Nombre de salariés permanents si le père de M... était à son compte :

- Si, à l'époque, le père de M... était retraité, décrivez sa profession, avant son départ en retraite.
- Si le père de M... était décédé ou inconnu, décrivez la profession de sa mère, de son tuteur ou de son père adoptif.
- Si M... est actuellement en cours d'études, décrivez la profession actuelle de son père.

ENQUETE SUR L'EMPLOI

Questionnaire confidentiel — Enquête statistique obligatoire

Enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende.

Questionnaire confidentiel destiné à l'I.N.S.E.E.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des Directions Régionales de l'I.N.S.E.E.

CARTE N°1

PERSONNES TEMPORAIREMENT ABSENTES

Y a-t-il des personnes faisant toujours partie du ménage <sup>(1)</sup>, mais se trouvant dans l'un des cas suivants :

1. Militaires du contingent (faisant leur service légal).
2. Militaires de carrière logés en caserne ou en camp.
3. Élèves internes.
4. Étudiants habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
5. Jeunes vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
6. Détenus.
7. Malades en sanatorium, préventorium, aérium ; personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique ; malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence.
8. Personnes âgées <sup>(1)</sup> vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
9. Ouvriers logés dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

(1) Il s'agit de personnes qui font un séjour de longue durée hors du ménage, à l'issue duquel elles doivent en principe revenir dans le logement.

CIRCONSTANCES DE CESSATION DE L'ACTIVITE

1. Fin d'emploi à durée limitée.
2. Licenciement.
3. Démission.
4. Prêtrainte (payée par les ASSEDIC ou l'entreprise).
5. Retraite, cessation d'une activité non salariée.
6. Cessation d'activité pour raisons de santé ou d'invalidité.
7. Cessation d'activité pour raisons personnelles (familiales, études. . .).
8. Appel au service militaire.
9. Autres raisons.

## CARTE N°2

### ORIENTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1. Polyculture (culture de terres labourables)  | } | Exploitation avec une production principale |
| 2. Maraichage ou horticulture                   |   |   |
| 3. Vignes ou arbres fruitiers                   |   |   |
| 4. Élevage d'herbivores (bovins, ovins,...)     |   |   |
| 5. Élevage de granivores (porcs, volailles,...) |   |   |
| 6. Polyculture - élevage                        | } | Autres cas                                  |
| 7. Élevage d'herbivores et de granivores        |   |   |
| 8. Autres                                       |   |   |

Nota : ● Pour une définition précise de l'exploitation agricole, voir l'Instruction aux enquêteurs.

- Pour la superficie, donner la superficie agricole utilisée ; ne pas tenir compte des bois, étangs, terrains à bâtir, parcs et jardins d'agrément, landes et friches improductives, bâtiments et cours.

### DÉPARTEMENT DE NAISSANCE DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ANTÉRIEURE

#### France métropolitaine

Indiquer le numéro minéralogique 01 à 95 →

— mettre 20 pour les départements corses ;

— inscrire le numéro actuel pour les départements de Seine et Seine et Oise d'avant 1962.

D.O.M. - T.O.M., indiquer :

— 971 pour la Guadeloupe\*

— 972 pour la Martinique\*

— 973 pour la Guyane\*

— 974 pour la Réunion\*

— 975 pour Saint Pierre et Miquelon\*

— 98 pour les TOM (Polynésie, Nouvelle Calédonie, etc...)

Étranger, indiquer :

— 96 pour l'Algérie

— 99 pour les autres pays étrangers.

\* Utiliser le bac en pointillé pour inscrire le troisième caractère du numéro des D.O.M.

01 AIN	49 MAINE ET LOIRE
02 AISNE	50 MANCHE
03 ALLIER	51 MARNE
04 ALPES DE HAUTE PROVENCE	52 MARNE (HAUTE)
05 ALPES (HAUTES)	53 MAYENNE
06 ALPES MARITIMES	54 MEURTHE ET MOSELLE
07 ARDECHE	55 MEUSE
08 ARDENNES	56 MORBIHAN
09 ARIEGE	57 MOSELLE
10 AUBE	58 NIEVRE
11 AUDE	59 NORD
12 AVEYRON	60 OISE
13 BOUCHES DU RHONE	61 ORNE
14 CALVADOS	62 PAS DE CALAIS
15 CANTAL	63 PUY DE DOME
16 CHARENTE	64 PYRENEES ATLANTIQUES
17 CHARENTE MARITIME	65 PYRENEES (HAUTES)
18 CHER	66 PYRENEES ORIENTALES
19 CORREZE	67 RHIN (BAS)
20 CORSE	68 RHIN (HAUT)
21 COTE D'OR	69 RHONE
22 COTES DU NORD	70 SAONE (HAUTE)
23 CREUSE	71 SAONE ET LOIRE
24 DORDOGNE	72 SARTHE
25 DOUBS	73 SAVOIE
26 DROME	74 SAVOIE (HAUTE)
27 EURE	75 PARIS (VILLE DE)
28 EURE ET LOIR	76 SEINE MARITIME
29 FINISTERE	77 SEINE ET MARNE
30 GARD	78 YVELINES
31 GARONNE (HAUTE)	79 SEVRES (DEUX)
32 GERS	80 SOMME
33 GIRONDE	81 TARN
34 HERAULT	82 TARN ET GARONNE
35 ILLE ET VILAINE	83 VAR
36 INDRE	84 VAUCLUSE
37 INDRE ET LOIRE	85 VENDÉE
38 ISERE	86 VIENNE
39 JURA	87 VIENNE (HAUTE)
40 LANDES	88 VOSGES
41 LOIR ET CHER	89 YONNE
42 LOIRE	90 BELFORT (TERRITOIRE DE)
43 LOIRE (HAUTE)	91 ESSONNE
44 LOIRE ATLANTIQUE	92 HAUTS DE SEINE
45 LOIRET	93 SEINE SAINT DENIS
46 LOT	94 VAL DE MARNE
47 LOT ET GARONNE	95 VAL D'OISE
48 LOZERE	

## CARTE N°3

### SALAIRE MENSUEL

Salaire mensuel net, tiré de la profession principale, y compris 13<sup>e</sup> mois, primes annuelles, etc... ramenés au mois.

moins de 1 000 F ..... A

de 1 000 à moins de 1 500 F ..... B

de 1 500 à moins de 2 000 F ..... C

de 2 000 à moins de 2 500 F ..... D

de 2 500 à moins de 3 000 F ..... E

de 3 000 à moins de 3 500 F ..... F

de 3 500 à moins de 4 000 F ..... G

de 4 000 à moins de 4 500 F ..... H

de 4 500 à moins de 5 000 F ..... I

de 5 000 à moins de 6 000 F ..... J

de 6 000 à moins de 7 000 F ..... K

de 7 000 à moins de 8 000 F ..... L

de 8 000 à moins de 9 000 F ..... M

de 9 000 à moins de 10 000 F ..... N

de 10 000 à moins de 15 000 F ..... O

de 15 000 à moins de 20 000 F ..... P

de 20 000 à moins de 25 000 F ..... Q

de 25 000 à moins de 30 000 F ..... R

30 000 F et plus ..... S

120.0124.82.0

# Enquête sur l'Emploi

## CARTE N°4

### FORMATION SUIVIE ACTUELLEMENT

#### Question 40 a

- |   |  |
|---|--|
| <p>01 Fin des études primaires, 6è, 5è.</p> <p>02 Classe de 4è, 3è.</p> <p>03 CPPN, CPA ou pré-apprentissage, préparation au certificat d'éducation professionnelle.</p> <p>04 Enseignement spécial (IMP, IMPRO, SES, classes-atelier, écoles pour handicapés).</p> <p>05 Apprentissage sous contrat, avec préparation au CAP ou à un autre examen.</p> <p>06 Préparation d'un CAP (ou CAPA) dans un LEP.</p> <p>07 Préparation d'un BEP (ou BEPA) dans un LEP.</p> <p>08 Stage de la FPA 1er degré.</p> <p>09 Autre formation du niveau CAP ou BEP ou stage équivalent ; formation conduisant à certains diplômes sociaux (aide-soignante, auxiliaire de puériculture, etc...) agricoles (BAA, BPA), militaires (BE, BMP1).</p> <p>10 Formation ou stage conduisant au BP, brevet de maîtrise ou stage de FPA 2è degré.</p> <p>11 Classe de seconde.</p> <p>12 Classe de première.</p> <p>13 Classe terminale préparation à un Baccalauréat F, G, H ou à un brevet de technicien ; capacité en droit, diplôme de moniteur-éducateur.</p> <p>14 Classe terminale préparant à un Baccalauréat A à E.</p> | <p>15 1er cycle en Université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles.</p> <p>16 Formation pédagogique conduisant au certificat d'aptitude pédagogique, au CFEN, au diplôme de maître d'éducation physique.</p> <p>17 Formation en IUT ou dans une section de techniciens supérieurs (préparant au BTS).</p> <p>18 Formation du niveau technicien supérieur ne préparant pas au BTS, dans une école juridique, commerciale, d'arts appliqués ; 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS), études au CNAM en vue du DEST, DESE, stage de recyclage pour cadres.</p> <p>19 Formation conduisant à un diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé.</p> <p>20 2è ou 3è cycle en Université, préparation au CAPES, CAPET, agrégation.</p> <p>21 Formation d'ingénieur du CNAM, études comptables supérieures (DECS), 2è cycle des écoles de notariat.</p> <p>22 Formation en grande école (école d'ingénieur, de gestion, de commerce...)</p> |
|---|--|

### NIVEAU des études les plus élevées poursuivies et DIPLOME le plus élevé obtenu (questions 42 et 43)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (PRIMAIRE OU SECONDAIRE)	DIPLOME (DIEG)	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL	DIPLOME (DIEP)	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	NIVEAU (NES)	DIPLOME (DIES)
0 N'a jamais fait d'études.	0 Sans diplôme.				1 1er cycle en Université (sauf IUT), classes préparatoires aux grandes écoles.	1 Diplôme universitaire du 1er cycle (Propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, à l'exclusion des DUT).
1 Études primaires.	1 Certificat d'études (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO).				2 Formation pédagogique de niveau instituteur.	2 Certificat de fin d'études normales (CFEN), certificat d'aptitude pédagogique, diplôme de maître d'éducation physique.
2 Arrêt en classe de 4è ou avant.					3 Études en vue d'un DUT, d'un BTS ou d'un autre diplôme de technicien supérieur.	3 Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme d'une école ou d'un institut de techniciens supérieurs (marine marchande, radiologie, analyses médicales).
3 Arrêt en classe de 3è.	3 Brevet d'études du 1er cycle (BEPC).				4 Études dans des écoles juridiques, commerciales, d'arts appliqués ; études au CNAM ; recyclage pour cadres.	4 Diplôme du niveau technicien supérieur (mais autre que DUT ou BTS) d'une école juridique, commerciale, d'arts appliqués, 1er cycle des écoles de notariat, secrétariat de direction (sauf BTS), diplôme d'études supérieures techniques (DEST) et autres diplômes du CNAM.
4 Études primaires supérieures.	4 Brevet élémentaire (BE), brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS).				5 Études en vue d'un diplôme des professions de la santé ou des professions sociales.	5 Diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmière, kinésithérapeute, assistante sociale, éducateur spécialisé...
5 Arrêt en classe 2nde.					6 2è cycle en Université.	6 Diplôme universitaire du 2è cycle (licences, maîtrises).
6 Arrêt en classe de 1ère.	6 Baccalauréat 1ère partie ou probatoire, certificat de fin d'études secondaires (CFES).				7 Études en école d'ingénieur ou en grande école ; cours CNAM (niveau ingénieur) ; préparation du DECS, du CAPA, du diplôme d'expert-comptable.	7 Diplôme d'une grande école ou école d'ingénieur (non cité ci-dessus) diplôme d'ingénieur du CNAM, diplôme d'études complètes supérieures (DECS), diplôme d'avocat (CAPA), d'expert-comptable.
7 Arrêt en classe terminale.	7 Baccalauréat séries A à E ou baccalauréat 2è partie.				8 3è cycle en Université et formation pédagogique du niveau professeur.	8 Diplôme universitaire du 3è cycle (DES, DEA, doctorat, y compris doctorat en médecine, diplôme de chirurgien-dentiste...) CAPES, CAPET, agrégation.
8 Préparation au brevet supérieur.	8 Brevet supérieur (BS).				9	9 Diplôme de l'une des grandes écoles suivantes : Normale Sup, Polytechnique, Centrale, Mines, Ponts, ENGRF, Télécom, Supaéro, Génie maritime, ENSAE 1ère div, ENA, Sciences po Paris, HEC INA, Navale, École de l'Air, Saint Cyr, ESSEC, École de la Magistrature.